

# Guide du candidat

Démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

## Programme

Techniques d'éducation spécialisée (351.A0) DEC



## **Mot de bienvenue**

---

Nous sommes heureux de vous proposer une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) où vos expériences de travail et vos expériences de vie seront prises en compte et mises au service de votre projet d'obtenir une attestation d'études collégiales (AEC) ou un diplôme d'études collégiales (DEC) dans le domaine où vous œuvrez.

Le personnel du service de la RAC du Cégep régional de Lanaudière, vous accompagne dans cette démarche en mettant à votre service une équipe expérimentée ayant à cœur la réalisation de votre projet.

Ce guide est un premier contact avec la démarche. Il présente les programmes et situe les étapes de reconnaissance en les décrivant brièvement.

À la suite de la lecture de ce guide, si vous considérez que la démarche en RAC vous intéresse et vous convient, il nous fera plaisir de vous donner plus d'information et répondre à vos questions.

Bonne lecture,

L'équipe de la RAC  
Cégep régional de Lanaudière

# Table des matières

---

Qu'est-ce qu'un programme de diplôme d'études collégiales? .....	4
Conditions d'admission.....	5
Conditions d'admission (suite) .....	6
Démarche proposée.....	7
Quelles sont les étapes de la démarche? .....	8
La démarche RAC.....	9
Compétences du programme.....	10
Coûts de service .....	12
Modalités de remboursement .....	13
Qui vous accompagne dans cette démarche? .....	14
Exemple de curriculum vitae .....	15

## **Qu'est-ce qu'un programme de diplôme d'études collégiales?**

---

Chaque programme de diplôme d'études collégiales (DEC) comprend une composante de **formation générale et une composante de formation spécifique**.

### **Compétences de la formation générale :**

- la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée de même que la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- le développement d'une pensée réflexive permettant de mettre les choses en perspective, d'accéder à une certaine autonomie de la pensée et d'exercer son jugement critique;
- la capacité de communiquer dans une autre langue (anglais), de manière à s'ouvrir davantage sur le monde et à la diversité des cultures;
- la maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel, de même que la prise de conscience de l'importance d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé;
- la capacité de saisir les richesses de l'héritage culturel littéraire, philosophique, scientifique ou artistique.

Dans un processus de formation traditionnelle, ces compétences sont atteintes en réussissant les cours de *Langue d'enseignement et littérature* (4 cours), *Philosophie* (3 cours), *Langue seconde* (2 cours), *Éducation physique* (3 cours) et *complémentaires* (2 cours).

Cependant, lorsque c'est pertinent, des démarches sont disponibles pour la reconnaissance des compétences de la formation générale. Ces démarches peuvent, dans certains cas, être réalisées parallèlement à la démarche pour la reconnaissance de la formation spécifique ou se poursuivre ultérieurement. Dans tous les cas, l'épreuve uniforme de français doit être réussie pour accéder au diplôme.

*L'épreuve uniforme de français est obligatoire pour l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC). Il y a 3 dates par année pour la passation de l'épreuve soit aux mois d'août, septembre et décembre. L'inscription est obligatoire. Pour toute information, vous référer au secrétariat de la RAC.*

### **Test de classement – Anglais de la formation générale**

Les candidats inscrits dans un programme menant à un DEC et qui auront à faire l'anglais de la formation générale seront convoqués à un test de classement, quelques semaines après l'entrevue de validation. C'est à la suite de ce test de classement que les candidats sauront s'ils peuvent être évalués en RAC pour les compétences en anglais (niveau 101 atteint) ou s'ils devront suivre de la formation (niveau 100 ou inférieur). Afin de vous préparer à ce test de classement, il est fortement conseillé de visiter le site Web suivant : <http://reptic-crla.collanaud.qc.ca/ESL/>. Il est à noter qu'aucun outil n'est permis lors du test de classement en anglais.

### **Compétences de la formation spécifique :**

Les compétences de la formation spécifique sont énumérées dans les pages qui suivent pour chacun des programmes disponibles au service de la reconnaissance des acquis et des compétences.

## Conditions d'admission

---

Les conditions d'admission sont de deux ordres :

- Au plan **extrascolaire**, toute demande doit être appuyée par une ou des lettres de confirmation d'emploi, d'une durée significative, dans un milieu de travail pertinent au programme d'études.
- Au plan **scolaire**, toute demande est analysée en respectant le Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) et le règlement d'admission du Cégep régional de Lanaudière.

### Pour être admis à un programme de diplôme d'études collégiales (DEC)

#### Diplôme d'études secondaires (DES)

*Ou*

#### Diplôme d'études professionnelles (DEP) qui inclut les cours suivants :

- langue d'enseignement de la 5<sup>e</sup> secondaire;
- langue seconde de la 5<sup>e</sup> secondaire;
- mathématique de la 4<sup>e</sup> secondaire

*Ou*

Formation jugée **équivalente** au diplôme d'études secondaires

*Ou*

Formation jugée **suffisante** au diplôme d'études secondaires.

**Voir le règlement no 6 du RREC et ses règles d'application.**

**Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.**

## Conditions d'admission (suite)

---

### Profils des clientèles

Vous devez maîtriser 3 profils de clientèle différente sur les 11 énumérés dans la colonne de gauche. Par exemple, le candidat est compétent en déficience intellectuelle, en autisme et en difficultés langagières pour la clientèle enfant.

De plus, vous devez détenir les connaissances des 8 autres profils énumérés ci-dessous.

Lors de la validation, vous serez questionné sur les 3 profils de clientèle que vous **maîtrisez** ainsi que sur les 8 profils de clientèle dont vous avez la **connaissance**.

### Inscrire « M » pour Maîtrise et « C » pour Connaissance

PROFILS DES CLIENTÈLES		ENFANT	ADOLESCENT	ADULTE
1	Déficience intellectuelle			
2	Troubles du spectre autistique (TSA)			
3	Troubles de santé mentale			
4	Toxicomanie			
5	Difficultés d'adaptation			
6	Difficultés d'apprentissage scolaire			
7	Difficultés langagières			
8	Déficience et déficits physiques et neurologiques			
9	Personnes vivant l'exclusion sociale			
10	Problématiques de violence			
11	Personnes âgées en perte d'autonomie			

Remplir la version incluse dans la trousse de départ.

## Démarche proposée

---

### Qu'est-ce qu'une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences ?

Une démarche qui permet à une personne de :

- faire valider ses acquis **scolaires** au regard d'un programme d'études collégiales;
- faire reconnaître ses acquis **extrascolaires** au regard des compétences attendues pour l'exercice de la fonction de travail;
- recevoir la formation manquante, le cas échéant, selon une formule adaptée.

La démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) proposée a pour but de permettre aux personnes intéressées d'obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou une attestation d'études collégiales (AEC) en s'appuyant principalement sur la reconnaissance des compétences acquises en dehors du milieu scolaire.

### Une vision de formation qui s'appuie sur des principes reconnus :

Cette démarche constitue une autre façon de répondre aux standards et exigences attendus pour l'obtention d'un DEC ou d'une AEC. Cette façon de concevoir la formation repose sur des principes reliés à la reconnaissance des acquis et des compétences, à savoir que toute personne :

#### **Note :**

*La démarche proposée et les étapes décrites à la page suivante s'adressent aux personnes qui visent à faire reconnaître l'ensemble des compétences d'un programme d'études. D'autres démarches, mieux adaptées à certains dossiers, peuvent être proposées, le cas échéant.*

- est appelée à se former tout au long de sa vie, dans des milieux diversifiés;
- doit avoir accès à des démarches permettant une qualification, sans détour coûteux, et inutile, et ne devrait surtout pas avoir à refaire des apprentissages déjà réalisés.

Ainsi, elle devrait pouvoir :

- bénéficier d'un service de reconnaissance des acquis et des compétences pour peu qu'elle puisse faire la démonstration de ses compétences;
- accéder à une démarche de reconnaissance qui repose sur une collaboration constante entre les différents milieux de travail et le milieu de la formation;
- bénéficier d'une démarche de formation manquante, le cas échéant, et cela, dans un contexte accessible et réaliste.

En ce qui concerne plus spécifiquement l'évaluation à des fins de reconnaissance des acquis et des compétences, il devient alors important :

- que cette évaluation porte sur les apprentissages réalisés, par ses expériences de travail et de vie, et non sur des années d'expérience (l'expérience, à elle seule, n'est pas garante de l'intégration des apprentissages et des compétences);
- que le candidat ait un contexte favorable et adapté pour démontrer ses compétences;
- que l'évaluation soit juste et équitable par rapport aux personnes qui ont déjà fait des études pour l'obtention de ce titre d'emploi.

# Quelles sont les étapes de la démarche?

---

## ÉTAPE I - Rencontre d'information de groupe par programme

Présentation de la démarche de reconnaissance des acquis et des compétences, ses particularités et ses exigences.

## ÉTAPE II - Dépôt du dossier de candidature qui inclut :

- Les documents de citoyenneté :
  - Certificat de naissance de l'état civil *pour les personnes nées au Québec*;
  - Certificat de naissance et carte d'assurance maladie et/ou certificat de sélection du Québec et carte de résident permanent ou de citoyens canadiens *pour les personnes nées hors Québec*;
- Les documents scolaires demandés (diplôme d'études secondaires et dernier relevé de notes du ministère, bulletins d'études collégiales et relevés de notes universitaires s'il y a lieu, avec plan de cours et descriptif de cours, études comparatives du MIDI ou du MICC);
- Le *formulaire d'admission et d'inscription* rempli lors de l'inscription;
- Une ou deux lettres de confirmation d'emploi dans un domaine pertinent;
- Un curriculum vitae à jour;
- Test de français :
  - **Ce test de français nous permet de vérifier votre capacité à rédiger et comprendre la langue. La note de passage est de 60 %. La réussite de ce test est préalable au début de votre processus en RAC.**
  - **Dans le cas d'un échec, vous avez droit à une reprise de ce test.**
  - **Si vous échouez la reprise; vous devrez suivre un cours de mise à niveau en français et démontrer que vous l'avez réussi.**
  - **Prenez note que ce test de français n'est pas l'Épreuve uniforme de français (EUF), épreuve ministérielle obligatoire pour l'obtention du DEC.**

## ÉTAPE III - Inscription au programme d'études

Paiement des frais liés à la démarche (voir coûts de service) est exigé par paiement direct, MasterCard, Visa ou en argent comptant.

## ÉTAPE IV - Validation de candidature

- Autoévaluation de la personne candidate au regard des compétences du programme d'études choisi;
- Entrevue de validation menée par des spécialistes du programme d'études;
- Poursuite de la démarche si la candidature est recommandée par les spécialistes et le conseiller responsable de la démarche.

## ÉTAPE V - Évaluation des compétences

Pour évaluer les compétences, le service de la reconnaissance des acquis et des compétences propose différentes activités d'évaluation. Ces activités peuvent comprendre des travaux personnels, des tâches à réaliser au cégep ou dans son milieu de travail en présence de spécialistes, des entretiens, etc.

## ÉTAPE VI - Formation manquante

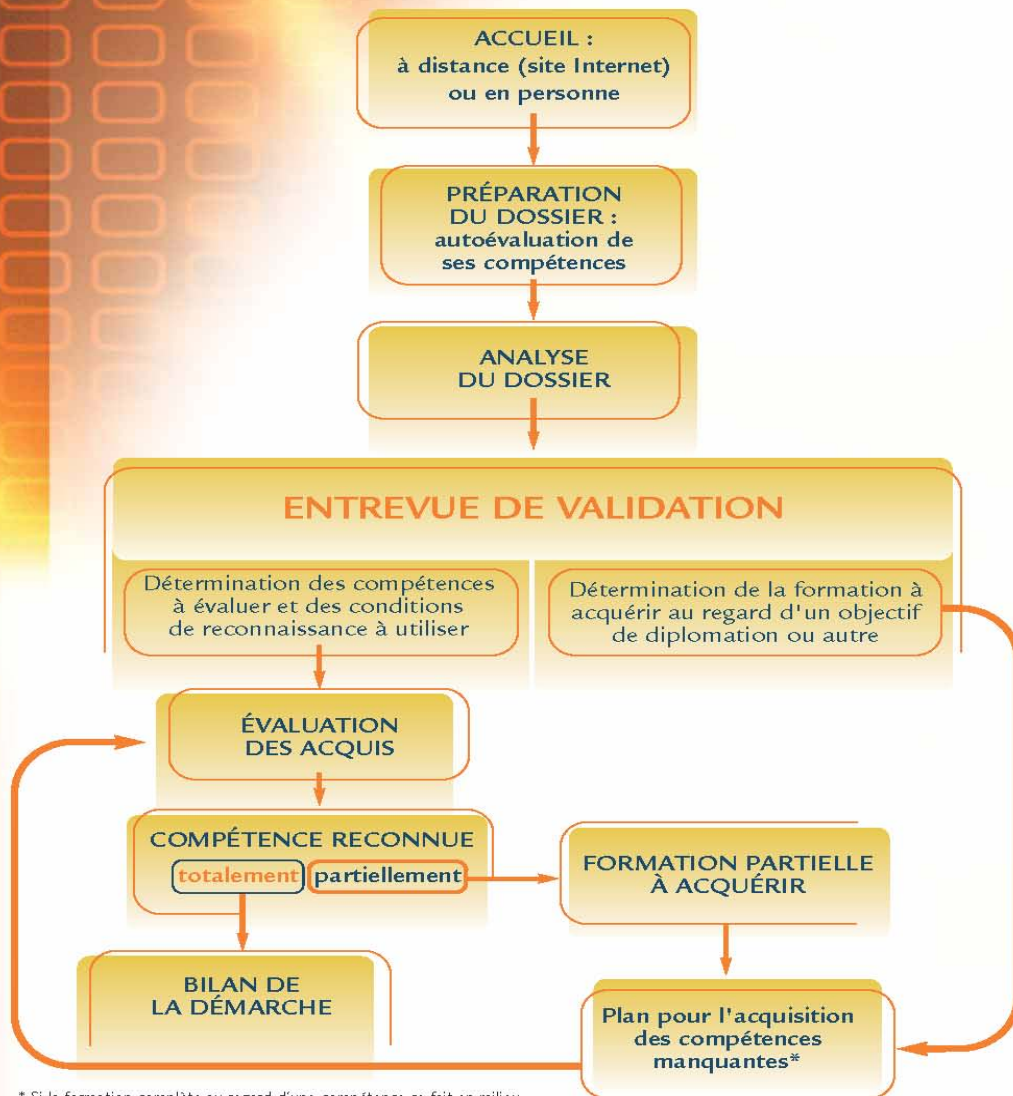
Compte tenu des résultats de l'évaluation des compétences, pour compléter leur parcours, certaines personnes peuvent être invitées à suivre une formation destinée à leur permettre de mieux intégrer les compétences qui n'auraient été démontrées que partiellement. Ces formations peuvent prendre différentes formes : modules de formation en groupe restreint, lectures ciblées, tutorat et formation en ligne.



# La démarche RAC

Formation professionnelle et technique

## LA DÉMARCHE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS



\* Si la formation complète au regard d'une compétence se fait en milieu scolaire, la responsabilité de l'évaluation relève de l'établissement de formation qui utilisera, à cette fin, les épreuves des acquis scolaires.

## Compétences du programme

No de compétence	<b>COMPÉTENCES</b>
------------------	--------------------

### Regroupement A : Adoption d'une conduite conforme à la profession

019N	Analyser la fonction de travail de technicienne et de technicien en éducation spécialisée
019X	Adopter une conduite professionnelle conforme à l'éthique de la profession

### Regroupement B : Établissement de relations avec la clientèle et l'équipe de travail

019Q	Communiquer avec la clientèle des relations et au sein d'une équipe de travail
01A1	Animer des groupes de clientèles et des équipes de travail
019Y	Établir une relation d'aide
01A9	Interagir avec des clientèles appartenant à différentes communautés culturelles et ethniques

### Regroupement C : Protection de son intégrité et de celle des personnes en difficulté d'adaptation

01A4	Protéger son intégrité personnelle
01AB	Effectuer des interventions auprès de personnes en situation de crise

### Regroupement D : Planification de l'intervention auprès d'une clientèle

019S	Relever des renseignements relatifs aux comportements d'une personne
01A8	Élaborer un plan d'intervention
019U	Évaluer la capacité de soutien du milieu de vie de la personne
019P	Rechercher des ressources et des services dans la communauté

### Regroupement E : Intervention auprès des clientèles

019R	Examiner des problématiques d'adaptation biopsychosociale
019Z	Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience intellectuelle
046T	Effectuer des interventions auprès de jeunes présentant des difficultés sur le plan des apprentissages et du langage
01A0	Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience et des déficits physiques et neurologiques
01A2	Effectuer des interventions auprès de personnes âgées en perte d'autonomie
046U	Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de jeunes présentant des difficultés d'adaptation
01A6	Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant des troubles de santé mentale et de toxicomanie

01A7	Effectuer des interventions auprès de personnes vivant de l'exclusion sociale et des problématiques de violence
------	---

**Regroupement F : Conception et mise en œuvre d'un projet d'activités préventives et rééducatives en fonction d'une problématique**

01A5	Analyser les relations entre les phénomènes sociaux et des problématiques d'adaptation
01AC	Concevoir et exécuter un projet intégré d'interventions

**COMPÉTENCES UNIQUES**

019V *	Porter assistance à une personne ayant besoin de soins
019W	Associer des approches, des objectifs et des techniques d'intervention à des problématiques d'adaptation
019T	Élaborer des activités de développement et des outils cliniques
01AA	Effectuer des interventions auprès des personnes en processus de réinsertion sociale ou socioprofessionnelle

**Prendre note :**

- Détenir l'expertise d'au moins 3 profils des clientèles
- Avoir la connaissance des 8 autres profils
- \*Détenir une carte de premiers soins : Soins immédiats, PS, SA, DEA de la FMCQ validité de 3 ans.
  - Soins immédiats : réanimation chez l'adulte, l'enfant et le bébé;*
  - PS : premiers soins;*
  - SA : soins anaphylactiques;*
  - DEA : défibrillateur externe automatisé*
- \*Et certification PDSB

## Coûts de service

---

### Droits d'admission et d'inscription :

Droits d'admission générale :	30 \$
Droits d'admission RAC :	20 \$
Droits d'inscription RAC :	50 \$

### Frais reliés à la formation spécifique :

Droits de reconnaissance des acquis : 50 \$ par compétence (maximum 500 \$) 500 \$

Dépôt pour le prêt de livres : 50 \$

---

**SOUS-TOTAL:** 650 \$<sup>1</sup>

### Frais reliés à la formation générale pour le DEC seulement

Droits de reconnaissance des acquis : 50 \$ par compétence (maximum 300 \$) 300 \$<sup>2</sup>

---

**GRAND TOTAL** 950 \$

---

<sup>1</sup> Les frais de 650 \$ peuvent être payables en un ou deux versements :

- 1<sup>er</sup> versement de 400 \$ : lors de l'inscription
- 2<sup>e</sup> versement de 250 \$ : un mois après la validation

<sup>2</sup> Les frais de la formation générale seront payables selon les besoins.

### Prendre note :

- Le dépôt pour le prêt de livres sera remboursé à la fin du cheminement (diplomation ou abandon), conditionnel à la remise des livres empruntés. Le cas échéant, nous conserverons le dépôt.
- Les coûts de service excluent tous les frais reliés à une formation complète en classe ou à la formation à distance.

**Modalités de paiement :** choisir l'option que vous désirez (MasterCard, Visa, débit, argent comptant).

## **Modalités de remboursement**

---

Les modalités de remboursement sont tirées des **Règlements numéro 4 et 5** du Cégep régional de Lanaudière révisés le 20 février 2018.

- Les droits d'admission au montant de 30 \$ **ne sont pas remboursables**.
- Les droits d'admission et d'inscription RAC au montant total de 70 \$ **ne sont pas remboursables si votre expertise n'est pas jugée suffisante** par le Cégep régional de Lanaudière.
- Les droits de reconnaissance des acquis **ne sont pas remboursables** pour les évaluations de compétences débutées.

## Qui vous accompagne dans cette démarche?

---

- La démarche est supervisée par un conseiller pédagogique du service de la reconnaissance des acquis et des compétences.
- Tout au long de la démarche d'évaluation, le spécialiste conseille la personne dans le déroulement de ses activités d'évaluation. Des spécialistes de chacun des domaines d'études et de chacune des disciplines de la formation générale évaluent l'ensemble des productions requises aux fins de reconnaissance des compétences et offrent, au besoin, la formation.

### Pour toute information supplémentaire, une équipe à votre service :

Conseillère pédagogique RAC :

Danny Turgeon

[danny.turgeon@rac.cegep-lanaudiere.qc.ca](mailto:danny.turgeon@rac.cegep-lanaudiere.qc.ca)

Tél. : 450 470-0977, poste 7125

(Suivi des candidats)

Technicienne en  
administration RAC :

Chantal Vendittoli

[chantal.vendittoli@rac.cegep-lanaudiere.qc.ca](mailto:chantal.vendittoli@rac.cegep-lanaudiere.qc.ca)

Tél. : 450 470-0977, poste 7103

(Formation générale, bulletin et diplomation)

Secrétaire RAC :

Stéphanie Richard

[stephanie.richard@rac.cegep-lanaudiere.qc.ca](mailto:stephanie.richard@rac.cegep-lanaudiere.qc.ca)

Tél. : 450 470-0977, poste 7119

(Inscriptions, entrevues de validation, Moodle, bibliothèque RAC)

## **Exemple de curriculum vitae**

---

### **Tesse Vadeboncoeur**

777, rue Notre-Dame  
Repentigny (Québec) J5Y 1B4

Tél. : 450 470-0911

Courriel : [tesse.vadeboncoeur@gmail.com](mailto:tesse.vadeboncoeur@gmail.com)

### **OBJECTIFS PROFESSIONNELS**

Obtenir un poste régulier de technicienne en éducation spécialisée en milieu scolaire.  
Travailler dans un milieu de travail dynamique, stimulant et en soutien aux besoins des enfants.

### **SOMMAIRE DES COMPÉTENCES**

- ✓ Concevoir des activités d'adaptation et de socialisation pour des enfants EHDAA;
- ✓ Bonne capacité d'observation, grande capacité d'écoute et de résolution de problème, fait preuve de créativité;
- ✓ Facilité à communiquer à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire;
- ✓ Grande capacité d'adaptation et d'autonomie.

### **FORMATION**

#### **DEC en Sciences humaines**

Cégep du Vieux-Montréal, 1998

#### **Certificat en intervention psychosociale**

UQTR (30 crédits), 2002

#### **L'attachement**

Université de Montréal (1 crédit), 2008

#### **Colloque sur les troubles du spectre de l'autisme**

(OOAQ, 2010)

#### **Formation de 2 jours sur le CPI (*Crisis prevention intervention*)**

(Commission scolaire CSSMI, 2012)

#### **Colloque sur la Dysphasie**

(Dysphasie Lanaudière, 2013)

## **EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

***Service de garde de l'école des Sapins pointus de la CSSMI***  
(École spécialisée accueillant des enfants avec déficience intellectuelle)

**depuis 2008**

213, rue Chaumont  
Repentigny (Québec) J5Y 3M9  
Tél. : 450 878-3921

- ✓ Éducatrice responsable de l'accueil des parents
- ✓ Éducatrice groupe de 4<sup>ième</sup> année

## **BÉNÉVOLAT :**

***Club de patinage artistique, boucles et pointes***

- ✓ Membre du conseil d'administration depuis 2011

## **VIE PERSONNELLE :**

Ma mère a la maladie d'Alzheimer. Jusqu'à son placement en CHSLD l'an dernier, elle habitait chez moi. J'ai pu constater la détérioration de son état physique et mental, petit à petit. Aux pertes de mémoire à court terme se sont rajoutées des désorientations spatiales et temporelles, qui m'ont obligée à aménager ma maison de façon sécuritaire, afin qu'elle ne puisse la quitter sans que je m'en rende compte. De plus, j'ai trouvé plusieurs stratégies compensatoires afin de contribuer au maintien de ses activités de la vie quotidienne (se laver, s'habiller, se nourrir) ce qui a fait en sorte qu'elle a pu demeurer le plus longtemps possible à la maison. Malheureusement, j'ai dû me résoudre au placement, car elle ne dormait plus la nuit et j'étais épuisée. Lorsqu'elle était avec moi, j'ai pu bénéficier de fin de semaine de répit offert par le service Le Baluchon. Je suis membre active de la Société d'Alzheimer de ma région et participe régulièrement aux réunions pour les aidants naturels, pour témoigner de mon expérience.

Je visite régulièrement ma mère au CHSLD, afin de garder un contact affectif avec elle. Je m'assure également que les soins qu'on lui prodigue sont ceux qui conviennent le mieux à ses besoins et respectent sa dignité.

Ma meilleure amie vit seule avec son enfant de 10 ans qui est autiste. Je lui offre occasionnellement de garder son enfant quelques heures pour qu'elle puisse avoir du temps pour vaquer à ses nombreuses occupations. Le fait qu'il manifeste des comportements différents de ceux des enfants que je côtoie dans mon travail me déstabilise un peu, car je ne connais pas les meilleures stratégies pour lui venir en aide. Aussi, je réponds à ses besoins de base et je ne m'interpose pas trop dans ses activités répétitives.



## **LOISIRS**

- ✓ Plein-air, cuisine, lecture.
- ✓ Je suis un fan des sites internet qui traitent de diverses questions liées à l'éducation.